

**INFORMATION AUX PARENTS  
INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE  
POUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE DE 2017**

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2017 se poursuivent. Les parents qui n'ont pas encore fait cette démarche sont priés de la faire dans les meilleurs délais afin de prendre rendez-vous avec la directrice dès le 02 mai 2017.

Sont concernés :

- < pour une première inscription les enfants nés en 2014
- < les enfants nés en 2013 et 2012 qui ne sont pas déjà inscrits à la maternelle

Démarches à suivre :

1- Se présenter en mairie afin de retirer un certificat d'inscription, avec le livret de famille et un justificatif de domicile récent

2- Inscrire son enfant auprès de la Directrice de l'école maternelle

- < prendre rendez-vous auprès de Madame Sarah Marcon au 05 57 49 70 00 (répondeur)
- < se munir du certificat délivré par la mairie
- < du livret de famille
- < de la copie ou de l'extrait du jugement en cas de divorce
- < d'un document ( carnet de santé ou tout document fourni par le médecin traitant) attestant que l'enfant a subi les vaccins obligatoires pour son âge (en l'occurrence le vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite aussi appelé DTP) ou d'un justificatif de contre-indication
- < du certificat de radiation de l'ancienne école si votre enfant était déjà scolarisé ailleurs.